

AR PREFECTURE

017-200041523-20210402-DEC138_2021-AU
Reçu le 02/04/2021

H A U T E



SAINTONGE

Marchés publics

Décision n° 138 / 2021
AB

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer avec la société BSI, pour le Centre de Vaccination :

-Un contrat de vente pour 3 copieurs multifonction EPSON WF-c579, au prix total de 2 952 € TTC.

-Un contrat de services pour ces copieurs multifonction EPSON WF-c579, d'une durée de 60 mois.
Ce contrat prévoit un prix du kilo-page de ;

- 4,50 € HT pour le noir et blanc
- 45 € HT pour la couleur

Fait à Jonzac,
Le 02 AVR. 2021

Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge

7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
le 1^{er} Vice-Président étant absent,
le Vice-Président : M. Jacky QUESSON



**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**